L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893

Le seul Journal français de l'Ile du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.

ABONNEMENT :

Un an.....$1.00
Six mois.....50
Trois mois.....30

Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces 10 cents la ligne 1re insertion, 2 cents la ligne les insertions subséquentes.

Toutes communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH. I. P. E.

L'IMPARTIAL

TIGNISH 10 Oct 1901

Les Exercices Jubilaires

ET LES QUARANTE HEURES

A TIGNISH

Au dela de 1600 personnes se sont approchés du tribunal de la pénitence à l'occasion du jubilé et des Quarante Heures qui ont eu lieu en même temps à l'église de cette paroisse, la semaine dernière.

Les exercices commencèrent lundi matin pour se terminer mercredi matin. Du commencement à la fin, les fidèles asistèrent en foule. Outre les Revs D. McDonald et A. J. McDougald, il y avait les Revs F. X. Gallant, P. P. Arsenault, J. A. McDonald et McLean qui assistèrent à conduire les exercices.

Lundi et mardi matin, il y eut sermons en anglais par les Revs J. A. McDonald et McLean ; lundi et mardi soir, sermons français par les Revs F. X. Gallant et P. P. Arsenault.

Pendant ces trois jours de grâces extraordinaires, le Très Saint Sacrement était exposé à l'adoration du peuple. L'autel était transformé en un vrai bouquet de fleurs naturelles au milieu desquelles reposait le riche ostensoir comme sur un trône royal. Des centaines de lumières aux couleurs variées faisaient ressortir davantage l'éclat de ce magnifique coup-d'œil. La musique et le chant furent à la hauteur de la circonstance.

La messe de clôture fut célébrée par le Rev Père Arsenault, après quoi on chanta, au son des cloches, le "Te Deum" qui fut la fin de ces exercices religieux.

Les Societes Mixtes

M. Calixte Morin, un des orateurs au congrès de Springfield a dit, au cours de son discours, que les sociétés mixtes sont une plaie pour notre nationalité, M. Morin a parfaitement raison. On constate ce fait non seulement aux Etats-Unis, mais partout où il existe quelques uns de nationalités étrangères dans nos sociétés. Chez nous, aussi, l'effet néfaste de ce mélange se fait sentir. Dans toutes nos sociétés, quelqu'elles soient, où nous comptons quelques uns d'autres nationalités, nous constatons toujours que ces étrangers ont invariablement en vue de nous abîmer, et ils profitent de toutes les occasions de le faire ; ne songeant jamais, ou plutot refusant de reconnaître que nous sommes chez nous et que nous avons des droits que la bienséance, au moins, doit respecter.

LE CHOIX D'UNE CARRIERE

16 juillet 1903

L'agriculture offre aux jeunes gens beaucoup d'avantage et le jeune homme qui aime le travail doit aimer l'agriculture.

Mais le paresseux, l'ivrogne, le libertin, le viveur doivent la fuir, car elle hait ces gens-là. Ce qu'elle veut, l'agriculture, c'est un homme de cœur, de courage et de jugement ; un cultivateur plus intéressé à sa ferme qu'aux plaisir du village · enfin, un serviteur fidèle, soumis à ses lois.

L'agriculture paie bien ses bons serviteurs, et, par ses faveurs, elle les rend heureux.

Le jeune homme intelligent ne doit donc pas craindre l'agriculture.

Le jeune homme instruit ne devrait pas, lui non plus, dédaigner le titre de cultivateur. Etre cultivateur, c'est pouvoir gagner sa vie honnêtement, sans avoir recours au mensonge, à la médisance, à la calomnie, sans ruiner son prochain, sans renier les préceptes de l'Eglise ; sans offenser Dieu et les hommes.

C'est cela que l'on devrait enseigner aux jeunes gens. De cette façon, on ne leur apprendra pas à faire des paresseux, des promeneurs, des viveurs, des noceurs.

On leur a dit qu'ils seraient libres, s'ils étaient cultivateurs !

Pourquoi travailler ?

Quand ils crèveront de faim, ces petits "citoyens libres et indépendants," ils iront à la ville se faire clients d'auberge, intimes des quais, maraudeurs et même gibiers de prison. Ils maudiront sans doute l'agriculture.

Il faut enseigner aux enfants, aux jeunes gens, de nos villes surtout, l'amour du travail et leur montrer que c'est justement la terre qui ennoblit l'homme, que c'est un travail honorable, puisqu'il a été imposé par Dieu lui-même. Il faut aussi que toutes les autorités de notre pays montrent plus sincèrement, plus franchement et plus pratiquement leur sollicitude envers l'agriculture et la classe agricole.

Il faut faire disparaître chez les jeunes gens tout préjugé contre l'agriculture ; cette idée, surtout, que le cultivateur est un être aucunement considéré par les autres classes de la société. Il faut enseigner aux cultivateurs qu'ils doivent unanimement appuyer, favoriser et pousser de l'avant ses membres instruits.

C'est quand on aura bien prouvé, par des faits, que l'agriculture peut occuper de hautes positions dans notre pays, que le jeune homme aimera à cultiver la terre.

Victoire Liberale

A LA NOUVELLE-ECOSSE

Le résultat des élections provinciales de la Nouvelle-Ecosse fait revenir le gouvernement Murray au pouvoir avec une écrasante majorité. C'est la plus grosse victoire libérale dans l'histoire de la politique canadienne. Sur trente-huit sièges, les conservateurs n'ont pu en emporter que deux—Tanner dans Pictou et McLeod dans Cumberland. Des Acadiens qui étaient sur les rangs, quatre. tous libéraux, ont été élus :—Comeau dans Digby ; LeBlanc dans Yarmouth, élu par acclamation ; Doucet, dans Inverness et Joyce dans Richmond.

Le Tableau de la Dispersion

Le 19 décembre dernier, le président de l'Assomption faisait publier dans les journaux de l'Acadie, la lettre suivante, à lui adressée par M. J. X. Perrault de Montréal :

Montréal, 29 novembre 1900.

Mon cher sénateur,

Nous avons à l'exposition de Paris un superbe tableau historique de douze pieds par dix, représentant la dispersion des Acadiens, par notre artiste Beau, de Montréal, aujourd'hui à Paris.

Ce tableau a mérité une médaille.

En voyant l'union de la famille française de l'Acadie et du Canada se réaliser cet été, il m'est venu l'inspiration que la place tout indiquée pour ce tableau devrait se trouver dans la grande salle des séances de Memramcook, où notre jeunesse puise ses connaissances historiques et le souvenir des souffrances d'autrefois.

Qu'en dites-vous? Seriez-vous disposé a vous joindre à ce mouvement et à mettre l'Acadie et la province de Québec de moitié dans cette entreprise patriotique ?

Ce n'est que $500 à trouver, chacun, pour cela. Je me charge de notre section, si vous voulez entreprendre la vôtre. Le tableau sera ici fin de décembre.

Bien à vous,

X....

En même temps le Conseil Exécutif de l'Assomption faisait appel aux curés et aux laïques des provinces maritimes, les invitant à souscrire les $500 demandés.

La réponse fut prompte et généreuse. Au lieu de $500.00, les souscriptions s'élevèrent à $703.22, comme en témoigne le rapport suivant du trésorier, l'honorable juge Landry.

Messieurs les Président et Secrétaire du Comité Exécutif de l'Assomption.

J'ai l'honneur de vous soumettre l'état suivant des argents perçus et déboursés pour le tableau de M. Beau :

Total des souscriptions reçues,.....	$703.22
Payé à M. Beau (notre part des $1000.00),	$500.00
Payé pour le cadre,	75.00
Impression et autres dépenses,	5.00
	$580.00
Balance en main,	$123.22

Vous me permettrez, j'espère, d'exprimer toute la satisfaction que j'ai éprouvée de la réponse patriotique et généreuse de nos compatriotes à l'appel du Conseil Exécutif de l'Assomption.

Nos curés français et quelques-une de race étrangère placés à la tête de paroisses acadiennes, ont eu la bienveillance de prendre cette question à cœur. et de ce moment-là le succès de notre appel a été assuré.

Tant que cet esprit de bonne entente et cette union existeront entre nous tous, nous n'avons rien a craindre de l'avenir de notre race.

La balance de $123.22 qui me reste est à la disposition du Conseil Exécutif de l'Assomption.

Bien cordialement à vous,

P. A. LANDRY,
Trésorier.

Dorchester, N. B.,
le 18 septembre 1901.

La présentation du tableau s'est faite, le 15 août dernier, à Memramcook, au milieu d'un grand concours de peuple.

Nos amis les Canadiens étaient représentés par l'honorable M. Tarte, ministre des Travaux Publics, M. Monk, M. Perrault, M. Clément et M. Beau, l'artiste.

M. Perrault fit la présentation au nom des Canadiens et M. le docteur Bellivau, au nom des Acadiens.

Le Révérend Père Roy, supérieur du collège Saint Joseph, accepta gracieusement le tableau, qui figurera désormais dans la salle Lefebvre, où chacun peut le voir.

Nous pouvons, croyons-nous, affirmer que le tableau de M. Beau est une œuvre d'art d'un mérite très réel. Il a été jugé tel par un connaisseur émérite, que nous avons chargé d'aller en faire l'examen, avant l'achat définitif.

Il y a ceci de plus en faveur de M. Beau et de son tableau.

Sans connaître les négociations passées entre M. Perrault et nous, il s'était subséquemment presque engagé à vendre sa toile, en dehors du Canada, pour $1500. La vente n'a pas eu lieu.

M. Beau reçut ensuite d'une personne très haut placée des ropvinces maritimes une offre en argent plus élevée que la nôtre.

Comme la souscription était alors lancée dans le public, et la somme presque parachevée, il refusa, par un sentiment de délicatesse qui l'honore.

De notre côté, après avoir pris connaissance des lettres échangées, nous ne mîmes aucun obstacle à cette dernière vente.

Il nous reste en main la somme de $123.22.

Le Conseil Exécutif a décidé d'offrir cette somme au collège Sainte-Anne de Church Point, comme faible témoignage de la reconnaissance de tous les Acadiens pour les grands et généreux services que les bons et dévoués Pères Eudistes rendent à l'Eglise et aux Acadiens des provinces maritimes.

Les Pères de Sainte Croix et les Pères Eudistes sont les uns et les autres des bienfaiteurs. Nous leur devons et leur gardons une égale reconnaissance.

En notre qualité d'officiers généraux de l'Assomption, nous prenons la liberté de remercier nos compatriotes des Iles Madeleine, de l'Ile Saint Jean, du Cap-Breton, de la Nouvelle-Ecosse, des Etats-Unis et du Nouveau-Brunswick, pour avoir bien voulu répondre si généreusement et si gracieusement à notre appel.

Le Conseil Exécutif de l'Assomption prie Messieurs les Canadiens d'agréer les compliments de leurs frères d'Acadie pour l'heureuse pensée qu'ils ont eue d'une fête d'union entre les deux groupes de la famille française au Canada, et leurs remerciements pour la contribution en espèces qu'ils ont fournie à l'acquisition du tableau de la "Dispersion."

PASCAL POIRIER
Président Général de l'Assomption

L. J. BELLIVAU
Secrétaire.

Shédiac, N. B.
le 19 septembre 1901

Le Congres de Springfield

SITUATION RELIGIEUSE

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Considérant que nous comptons près d'un million des nôtres dans la Nouvelle-Angleterre et l'Etat de New-York ;

Considérant que le meilleur moyen de conserver la Foi parmi eux est de leur donner des curés et des missionnaires de leur nationalité, qui partagent leurs aspirations et connaissent parfaitement leur caractère ;

Considérant qu'au moins la moitié des nôtres est desservie par des prêtres et des missionnaires qui parlent imparfaitement leur langue, et ne sont pas au courant de leurs coutumes, de leurs mœurs et de leurs traditions, ou qui leur sont antipathiques ;

Considérant que, de ce fait, la Foi court des dangers réels de s'éteindre dans nombre d'âmes ;

Nous nous prononçons de toutes nos forces en faveur de l'établissement de paroisses sous la conduite de prêtres de notre nationalité partout où nos compatriotes sont assez nombreux pour maintenir des œuvres paroissiales ; et dans les paroisses mixtes, où les nôtres sont en majorité, nous demandons des curés de notre nationalité.

Nous réclamons le droit d'être desservis par des prêtres de notre nationalité, non point purement au point de vue national, mais parce que nos intérêts religieux l'exigent impérieusement ;

Nous manifestons par les présentes notre intention de poursuivre ce but dans le plus grand respect des autorités établies, mais fermement et sans relâche.

Et en vue du succès de notre cause, nous recommandons l'élection d'une commission permanente chargée 1. de faire une enquête approfondie sur tous les griefs qui lui seront soumis ;

2. De rédiger un mémoire résumant les griefs des nôtres au point de vue de la desserte de nos paroisses, et de recueillir toutes les statistiques à cet effet, pour les adresser à qui de droit ;

3. De prendre toutes mesures nécessaires pour la mise à exécution des résolutions de ce Congrès ;

4. Cette commission se composera de 15 membres, dont le Président du Congrès, et de 14 délégués choisis à raison de deux délégués par Etat représenté au Congrès. Cette commission pourra déléguer ses pouvoirs à son gré. Elle pourra aussi convoquer un autre Congrès, soit régional, soit général, lorsqu'elle le jugera à propos.

Le bon exemple en Famille

RECIT D'UN MISSIONNAIRE

Au milieu des exercices d'une mission, un soir, après le sermon, un homme tout agité vint me trouver à la sacristie et me dit d'une voix saccadée :

—Mon Père, je veux me confesser, mais je vous avertis que je suis en colère.

—Pas contre moi, j'espère.

—Oh! non ; c'est contre mon garçon. Figurez-vous, mon père, que depuis huit jours, après souper, nous lui disons, sa mère et moi :

"Henri il faut aller au sermon, et tu iras te confesser après."

Mon luron ne répond rien, prend sa casquette, et s'en va je ne sais où. Ce soir je lui ai dit :

"Henri ne sors pas sans moi ; nous irons au sermon, et puis je veux, sans plus tarder, que tu ailles te confesser.

—Savez-vous ce que m'a répondu ce mauvais gars ?

—Non, certes.

—Il m'a répondu : "Pourquoi papa, cette instance à m'envoyer à confesse, puisque vous n'y allez pas vous-même ? "

—Et qu'avez-vous répliqué ?

...Rien ; mais cette réponse a été pour moi un vrai coup de poing sur le cœur et m'a suffoqué. Mais, comme malgré tout le gars avait raison, j'ai pris subito la résolution de me confesser. Tout de même, il est pénible de s'entendre faire des reproches par des enfants qu'on a tant de peine à nourrir et à élever !

—Oui, c'est bien pénible, mais il est encore plus fâcheux de les avoir mérités.

—Je l'avoue, je suis coupable, le travail, les affaires les inquiétudes de la vie m'empêchent de penser à la religion : on ne prend pas garde non plus que les enfants grandissent, et qu'ils observent comment on vit à côté d'eux. J'en suis bien puni aujourd hui. Faut-il que je sois sot tout de même de n'avoir jamais pensé que je donnais un bien mauvais exemple à mes enfants en m'éloignant de la confession et des offices du dimanche !

Se confesser était fort bien sans doute, mais ce n'était pas tout. Voyant donc mon interlocuteur en si bonnes dispositions, je voulus en profiter pour achever sa réforme, et je lui dis :

—Quel âge a-t-il votre garçon ?

—Dix-sept ans.

—A cet âge, on ne se laisse pas facilement corriger par des menaces.

—C'est égal, il faudra que ce mauvais gars suive les exercices de la mission et se confesse, ou je le chasse de la maison.

—Patience, mon ami, il faut vous y prendre autrement. Commencez par donner à votre fils le bon exemple de la fidélité à vos devoirs de religion. Faites la prière tous les soirs, en famille, avant de vous coucher. Allez aux offices le dimanche. Confessez vous à Pâques et même aux grandes fêtes. Ces exemples lui feront plus d'impression que tous vos reproches et il ne pourra pas s'empêcher d'avoir du respect pour son père en le voyant pratiquer si fidèlement ses devoirs religieux ; il rougira de sa propre conduite, et un jour ou l'autre il fera comme vous.

—Eh bien ! mon père, je ferai comme vous dites, car j'aime la religion, quoique j'aie été bien fautif. Depuis cinq ans je porte un crucifix sur moi ; je le porterai jusqu'à la fin de ma vie, par suite d'une promesse que j'avais faite à Dieu en vue d'un bienfait qu'il daigna m'accorder.

—Cela vous fait honneur, mais il ne faut pas vous contenter de porter l'image de Dieu sur vous, il faut aussi le recevoir et le porter lui-même dans votre cœur en faisant une bonne Communion.

—Oui mon Père, je le ferai.

—Vous n'êtes plus en colère, maintenant ?

—Si, contre moi, pour avoir donné si longtemps à mes enfants l'exemple d'une vie sans religion.

—Cette colère est bonne, gardez-la pour réparer courageusement le mal que peut-être vous leur avez fait par votre oubli et votre négligence.

—Mon Père je vous le promets : je ferai mon devoir.

—C'est bien : mettez vous à genoux, là et commencez votre confession."

RHUEMATIC WEATHER

Is now at hand Fall rains bring Rheumatism and Sciatica, if you suffer with either of these troubles, we recommend

ANDREWS RHEUMATIC CURE

it has now been used for nine years with very great success BARK BERRIES, HERBS and LEAVES in their primitive form make up the composition of ANDREW'S Rheumatic Cure.

Price 50c a box or 3 boxes for $1.25

Ask your Druggist or write us

Prepared only by

J. A. GOURLIE,

Prince County Drug Store
SUMMERSIDE

Better than ever

Fall is setting in.

New goods arriving weekly. Country produce taken in exchange for goods at highest market value.

Not necessary to go out of the village for Bargains.

Right at the old stand you can get GROCERIES, DRY GOODS, BOOTS and SHOES, HARDWARE etc., etc. at as cheap a price as elsewhere.

S. E. GALLANT,

Abraham's Village.